



Plateforme
pour la Gestion
des Risques Agricoles



Madagascar

Ateliers de partage des connaissances et de
restitution des résultats préliminaires de
l'étude d'évaluation des risques agricoles
(filère maïs et arachide) à Madagascar

Rapport Principal

Mai 2023

Conçu conjointement par

Ministère de l'Agriculture et de l'élevage (MINAE),
la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)





PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Ateliers de partage des connaissances et de restitution des résultats préliminaires de l'étude d'évaluation des risques agricoles (filière maïs et arachide) à Madagascar

RAPPORT PRINCIPAL

Antananarivo | Mai 2023

En collaboration avec :





Introduction.....	3
À propos des ateliers	4
I. Atelier de partage des connaissances et d'apprentissage sur les risques agricoles	4
I.1 Objectifs	4
I.2 Résultats	4
I.3 Déroulement de l'atelier	5
II. Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'étude d'évaluation des risques agricoles	
- approche chaîne de valeur	12
II.1 Objectifs	12
II.2 Résultats	13
II.3 Déroulement de l'atelier	13
Conclusions et recommandations	15



Introduction

Avec 70,3% des terres qui lui sont consacrées et 64% des emplois concentrés, l'agriculture joue un rôle prépondérant dans la société et l'économie malgaches. Le pays dispose notamment d'une grande hétérogénéité territoriale permettant le développement d'une large diversité de systèmes agraires. Cependant, le secteur agricole est en proie à de nombreux risques notamment environnementaux, commerciaux et sécuritaires rendant cruciale, l'importance d'une meilleure gestion des risques agricoles dans le pays.

C'est dans ce cadre que le gouvernement malgache, représenté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE), a approuvé, en avril 2022, le lancement du processus de la Plateforme de gestion des risques agricoles (PARM) dans le pays. La première phase du processus a permis de cibler le maïs et l'arachide comme les deux chaînes de valeur sur lesquelles focaliser l'étude d'évaluation des risques. Ces chaînes de valeur ont été choisies en fonction de leur place dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que dans l'emploi et l'économie malgaches, leur exposition aux risques agricoles et leur caractère prioritaire au sein de la politique agricole nationale et des programmes mis en œuvre par l'État et ses partenaires techniques et financiers.

En janvier 2023, la PARM a lancé la phase d'évaluation des risques, après un atelier de renforcement des capacités organisé en novembre 2022, sensibilisant les parties prenantes à l'importance du renforcement des capacités dans la Gestion des Risques Agricoles (GRA) et de l'institutionnalisation de la GRA. L'Etude d'Evaluation des Risques (EER), réalisée par la firme Nitidae, s'est basée sur une évaluation holistique des risques agricoles avec une approche « chaîne de valeur » qui a porté sur les deux filières (maïs et arachide), respectivement comme commodité vivrière et d'exportation. L'EER visait à identifier et hiérarchiser les principaux risques affectant les deux chaînes de valeur.

Les résultats préliminaires de l'EER ont été présentés le 05 mai 2023, lors d'un atelier de restitution des résultats organisés à l'hôtel Colbert à Antananarivo. Il était précédé, le 04 mai 2023, d'un autre atelier de partage des connaissances et d'apprentissage sur les risques agricoles pour sensibiliser les acteurs nationaux et internationaux sur la problématique des risques agricoles au niveau des chaînes de valeur et de susciter l'engagement des parties prenantes au process PARM dans le pays.

À propos des ateliers

I. Atelier de partage des connaissances et d'apprentissage sur les risques agricoles

L'atelier de partage des connaissances a engagé au total 41 participants, dont 22 femmes (54%) représentant un ensemble diversifié d'acteurs clés du secteur public, du secteur privé, de la société civile, du milieu universitaire et des bailleurs de fonds actifs dans la GRA au pays. La cérémonie d'ouverture a été présidée par un Représentant de la Secrétaire Générale du MINAE, et a connu la participation du Directeur Pays du Fonds International de Développement Agricoles (FIDA) à Madagascar et de la Représentante résidente de la Société financière internationale (IFC).



I.1. Objectifs

L'atelier avait pour objectifs de :

- sensibiliser les partenaires nationaux et internationaux sur les risques agricoles au niveau des chaînes de valeur ;
- promouvoir et faciliter le partage des connaissances sur la GRA entre les acteurs ;
- susciter l'intérêt et l'engagement des parties prenantes au processus PARM dans le pays et préparer les prochaines étapes de ce processus notamment la formulation d'un projet d'investissement en GRA et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de ce dernier ;

I.2. Résultats

Les résultats de l'atelier tels que définis dans les termes de référence ont été atteints à savoir :

- Les partenaires nationaux et internationaux ont été sensibilisés sur les risques agricoles au niveau des chaînes de valeur ;
- Les initiatives œuvrant dans les chaînes de valeur sélectionnées ont partagé leurs expériences, de bonnes pratiques et leçons apprises dans la GRA ;
- L'intérêt et l'engagement des acteurs ont été renforcés dans le processus PARM.



I.3. Déroulement de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture, l'atelier s'est déroulé en six sessions : (i) Concepts de base sur les risques agricoles et leur gestion, (ii) Evaluation et hiérarchisation des risques, (iii) Politiques et stratégies de GRA, (iv) Le genre dans la GRA, (v) Présentation sommaire des résultats de l'EER-Chaîne de valeur à Madagascar et (vi) Partage des expériences.

- **Cérémonie officielle**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Andritiana Ranaivomanana, Représentant de la Secrétaire Générale du MINAE, en présence du Directeur Pays du FIDA à Madagascar, M. Joseph Rostand Olinga Biwole et du Représentant de la PARM, M. Jean-Claude Bidogza.

Prenant la parole en premier, le Représentant de la PARM, a salué l'engagement du Gouvernement malgache à travers le MINAE à restructurer les filières maïs et arachide en identifiant les instruments de gestion des risques priorités. Il a tenu à remercier le MINAE pour les efforts déployés jusque-là pour le bon déroulement du processus PARM.

Dans son allocution, le Directeur Pays du FIDA à Madagascar, a rappelé l'engagement du FIDA dans l'accompagnement du processus PARM pour l'atteinte des résultats escomptés dans le plan d'action signé avec le gouvernement malgache. Il s'est réjoui de la collaboration étroite et de l'engagement actif du gouvernement aux programmes du FIDA à Madagascar.

Le discours d'ouverture officielle de l'atelier a été prononcé par le Représentant de la Secrétaire Générale du MINAE, M. Andritiana Ranaivomanana, qui lui aussi est revenu sur la collaboration étroite entre le MINAE et la PARM, ayant conduit à la réalisation de cette étude d'évaluation des risques agricoles dans les deux filières sélectionnées. Il a enfin exprimé ses vifs remerciements à la PARM et au FIDA pour leur accompagnement et leurs promptes réponses aux différentes sollicitations du pays.

Après le protocole d'ouverture de l'atelier, Mme Dorcas Mayala Ntumba, Spécialiste en gestion des connaissances, communication et partenariat de la PARM, a présenté l'agenda et les objectifs ainsi que les résultats de l'atelier.

- (i) Session introductive**

Dans le but de mettre les participants en contexte, l'agent de liaison de la PARM à Madagascar, Mme Malala Onisoa Rakotojaofeno a présenté le processus de la PARM au pays.

Au mois d'avril 2022, la PARM et le Gouvernement de Madagascar à travers le MINAE, ont signé un Aide-Mémoire pour formaliser la participation du Gouvernement malgache dans la phase 2 de la PARM (Horizon 2), après la demande officielle du Gouvernement adressée à la PARM en octobre 2021 pour bénéficier de l'appui technique de la Plateforme.

Après la phase de mise en place, la PARM a entamé depuis janvier 2023, celle d'évaluation des risques agricoles, en ciblant conjointement avec le MINAE, deux chaînes de valeur : le maïs et l'arachide.

En novembre 2022, la PARM a effectué sa première mission à Madagascar en organisant à Antananarivo, l'atelier de renforcement des capacités cycle 1 (RC1) qui avait pour objectif de sensibiliser les parties prenantes (universités, centres de formation, organisations de producteurs, institutions de microfinance, sociétés d'assurance, ONGs, etc.) sur l'importance de la GRA. En outre, la PARM avait présenté ses activités au Gouvernement ainsi qu'aux PTFs, en vue notamment de la mobilisation des ressources pour

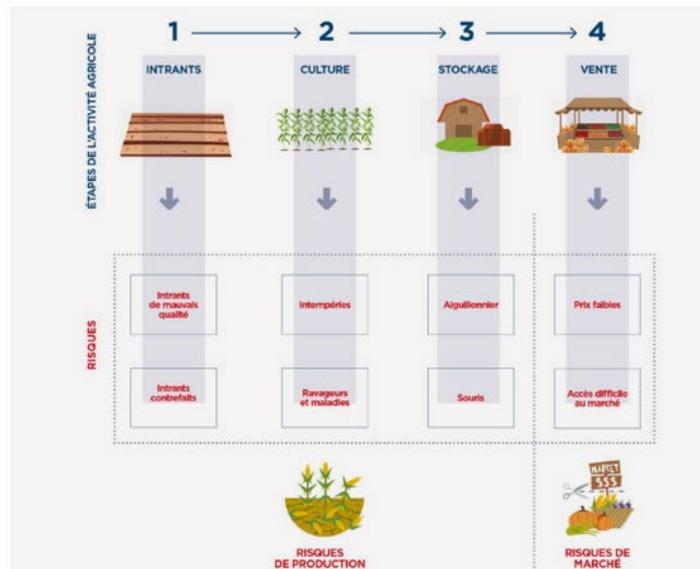
le prochain programme d'investissement en GRA. Les projets des PTFs et les points d'entrée possibles pour la PARM ont été identifiés.

Les résultats de l'EER et du dialogue avec le Gouvernement et les PTFs permettront d'identifier les stratégies prioritaires de GRA à Madagascar. Les outils de GRA, identifiés en étroite collaboration avec le Gouvernement et les PTFs, feront ensuite l'objet d'un projet/programme d'investissement en GRA.

(ii) Session 1 : Concepts de base sur les risques agricoles et leur gestion

La Spécialiste en gestion des connaissances, communication et partenariat de la PARM, Mme Dorcas Mayala Ntumba, a au cours de cette session, posé les bases sur le concept de risque agricole, soulignant que les risques agricoles touchent les **activités d'exploitation** et les **moyens de subsistance** de l'agriculteur, et plus globalement, l'ensemble de la **chaîne de valeur** et des **entreprises** apparentées, mais également le **pays** tout entier.

Exemples de risques pesant sur les activités agricoles



(iii) Session 2 : Evaluation et hiérarchisation des risques

La session était marquée par la présentation de l'agent de liaison de la PARM à Madagascar, Mme Malala Onisoa Rakotojaofeno, sur les éléments de base pour évaluer les risques agricoles et comment mesurer leurs impacts.

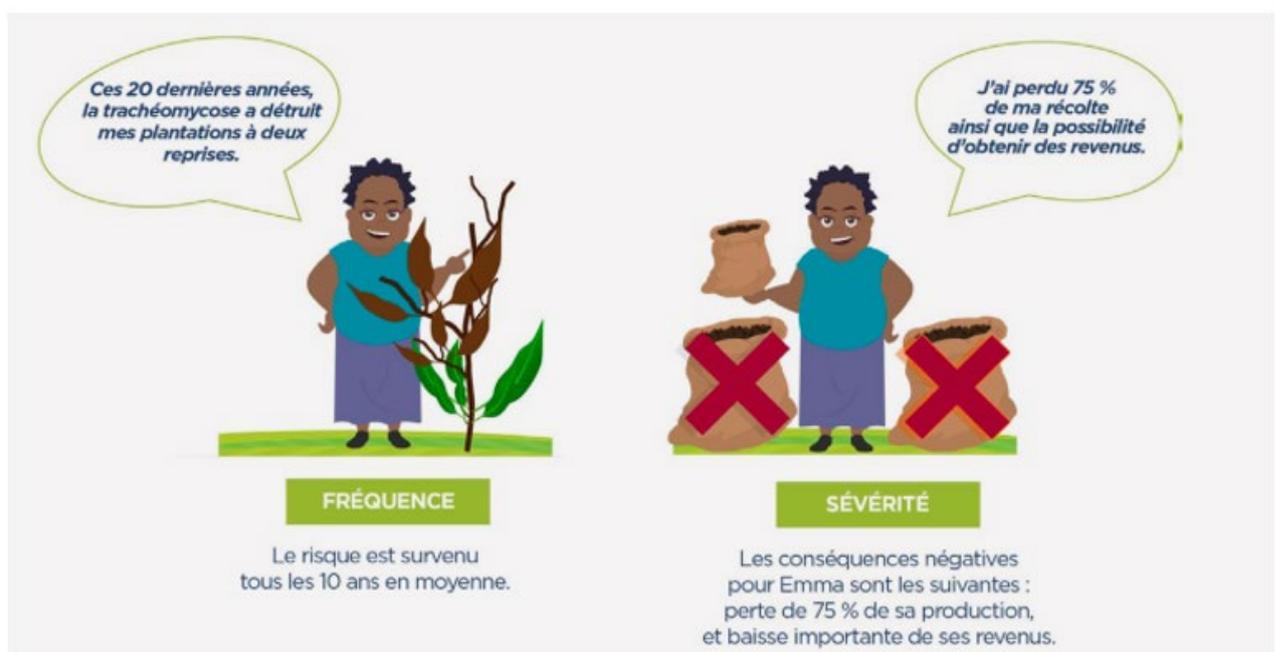
Pour évaluer les risques agricoles et prévoir les mesures à adopter pour les gérer, les agriculteurs doivent être informés ; l'information étant essentielle à la réussite de leur activité agricole.

Les informations peuvent être plus ou moins précises, accessibles ou coûteuses, en fonction des risques, des sources et des caractéristiques des agriculteurs.

Ces informations peuvent porter sur :

- la production (récoltes)
- le climat et la météorologie (précipitations, températures)
- les intrants (semences, engrais)
- les prix (des cultures sur différents marchés, des intrants)
- les ravageurs et maladies (épidémies)
- l'accès au crédit (taux d'intérêt actuel pour les emprunts)

Éléments fondamentaux pour l'évaluation des risques (exemples)

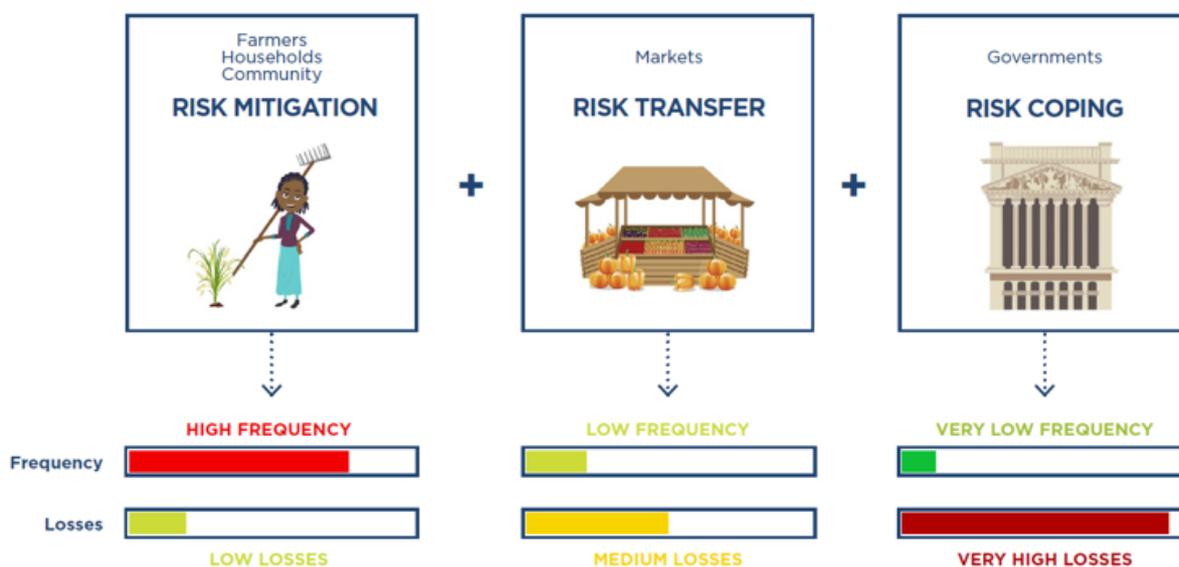


(iv) Session 3 : Politiques et stratégies de gestion des risques agricoles

L'Expert technique de la PARM, M. Jean-Claude Bidogeza, a exposé sur comment faire face aux risques : outils d'atténuation de risques, outils de transfert de risques, et outils d'adaptation aux risques.

Les agriculteurs peuvent réduire les répercussions négatives des risques pesant sur leur exploitation grâce à différentes mesures :

- **l'atténuation des risques**, qui suppose de minimiser les conséquences négatives des risques pesant sur l'exploitation grâce à des mesures et outils de prévention visant à réduire l'exposition aux pertes, leur gravité ou leur probabilité ;
- **le transfert des risques**, qui suppose le transfert de l'incertitude liée aux effets du risque vers d'autres acteurs (différents des agriculteurs) ;
- **l'adaptation aux risques**, qui suppose d'accepter les conséquences négatives des risques ;
- **l'évitement des risques**, qui consiste à éviter complètement les risques.



(v) Session 4 : Le genre dans la gestion des risques agricoles

Les questions d'intégration transversale du genre dans la GRA ont été abordées par Mme Désirée Zwanck, Experte Senior en genre de la PARM. Sa présentation a généré un débat constructif sur pourquoi et quand intégrer le genre dans la GRA. Il a été convenu que les questions de genre doivent être prises en compte dans toutes les étapes des chaînes de valeur et dans toutes les catégories de risques. Par conséquent, le genre est une question transversale qui peut être mieux traitée par une approche holistique du risque comme celle proposée par la PARM.

(vi) Session 5 : Etude d'évaluation des risques à Madagascar – Chaîne de Valeur

Le Représentant de la firme Nitidae, M. Pierre Ricaud, a fait une présentation sommaire de l'EER réalisée à Madagascar. Il a présenté la méthodologie utilisée qui a consisté en (i) l'analyse du profil agricole de Madagascar et de l'importance des chaînes de valeur qui a conduit à la validation par le MINAE, de deux chaînes de valeur stratégiques (maïs et arachide) pour l'analyse des risques ; (ii) l'analyse des risques : identification puis hiérarchisation des risques tout au long de la chaîne de valeur (pour chaque type d'acteurs), la cartographie et le scoring des risques ; (iii) l'analyse de la vulnérabilité: identification des capacités des acteurs et des solutions de gestion des risques existantes et possibles et de leur mise en œuvre à Madagascar ; (iv) la cartographie et la priorisation des risques à traiter ainsi que (v) l'analyse des écarts entre risques et vulnérabilité et la proposition d'outils, des politiques et stratégies pour la gestion des risques.



Synthèse brève des résultats

- Dans les deux filières, les **producteurs sont les acteurs les plus exposés** aux risques par ordre d'importance : **météo, ravageurs, santé, marché**
- Les **femmes cheffes d'exploitation**, les **jeunes** et les **migrants/déplacés internes** sont encore plus exposés que les autres producteurs
- Dans les deux filières, les **transformateurs** sont les **deuxièmes acteurs les plus exposés** aux risques : par ordre d'importance : **chocs d'offre (récoltes insuffisantes), chocs de prix, sécurité, chocs macroéconomiques**

(vii) Session 6 : Présentation des initiatives dans la GRA

Cette session était marquée par le partage d'expériences par quatre structures qui ont présenté leurs initiatives dont l'IFC (société financière internationale de la banque mondiale), le FIFATA (une organisation des producteurs), le FDA (Fonds de développement agricole) /MINAE et l'ARO (une compagnie d'assurance), alignées sur les deux chaînes de valeur sélectionnées.

- **IFC**

La société financière internationale (IFC/Banque mondiale) a présenté son "projet d'assurance agricole" dont la phase pilote sera lancée incessamment. Mr. Johnny Mikhael Matta a souligné que l'IFC prévoit de soutenir le développement du marché de **l'assurance indicielle agricole** à Madagascar, en développant et en déployant des produits adaptés en partenariat avec l'industrie locale de l'assurance et en renforçant la capacité du marché.

Pour ce faire, un diagnostic approfondi a été réalisé afin d'identifier et documenter les conditions préalables à un marché de l'assurance agricoles, les lacunes déjà comblées par d'autres parties prenantes ayant déjà mis en œuvre des projets d'assurance indicielle dans certaines régions du pays et les lacunes qui pourraient être comblées par le projet de l'IFC.

Le processus avant la mise en œuvre du projet consiste à entreprendre des discussions avec les institutions qui pourraient être disposées et capables de fournir des subventions initiales pour le projet pilote ; décider des niveaux de subvention approprié, mettre en place des partenariats avec les assureurs intéressés par le projet pilote et assurer la liaison avec le Ministère de l'Agriculture et les autres parties prenantes concernées.

- **FIFATA**

Le FIFATA, une organisation faîtière des producteurs qui regroupe au total 12 organisations régionales et comprend 300 000 agriculteurs membres, a partagé ses deux initiatives mises en place pour accompagner les producteurs dans la gestion des risques, notamment :



- Un centre d'expérimentation et de formation créé depuis 2006 pour aider les agriculteurs dans les tests et diffusions des solutions techniques ainsi que dans leur formation sur les innovations ;
- Le Conseil Agricole de Proximité (CAP) mis en place en 2012 pour fournir des conseils technico-économiques pour la gestion post-récolte (stockage, mise en marché, etc.) en vue d'une amélioration durable des pratiques agricoles ;
- Les systèmes d'information pour partager les informations sur la météo avec les producteurs grâce au partenariat avec la direction générale de météo.

M. Tovo Ratsimbazafy (Chef de projet) a souligné que le FIFATA a noué également d'autres partenariats notamment avec les entités gouvernementales, les ONGs nationales et internationales et acteurs du secteur privé pour accompagner les agriculteurs dans les efforts de gestion des risques agricoles.

- FDA

Mme Nirry Freddie Randriarimanga (Directeur des Opérations et du Partenariat) du Fonds de Développement Agricole (FDA) a représenté en quelque ligne les activités de ce dernier sur l'assurance indicielle et les projets du FDA sur les risques climatiques et l'agriculture. Elle a d'abord souligné que le FDA est un outil financier du MINAE. Sa Directrice des opérations et de partenariat, Mme Nirry Freddie Randriarimanga, a présenté quelques projets du MINAE en lien avec la GRA, notamment :

- Le projet PRADA phase 1 portant sur **l'assurance indicielle**, mis en œuvre avec l'appui de la GIZ (2021-2022) et exécutée par l'assurance ARO. L'expérience pilote a été réalisée avec l'assurance pour le produit arachide. Le succès réalisé dans PRADA 1 donne la perspective de poursuite de cette initiative dans PRADA 2 ;
- Les activités de renforcement des capacités en assurance **risque climatique** en collaboration avec l'IFC ;
- Des actions de lobbying sur la détaxation des produits d'assurance avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Trésor américain ;
- Le partenariat avec le Maroc sur le développement de l'assurance indicielle.

- ARO assurance

M. Simon Mihariniavo Rakotoarison (Responsable Pôle Risque Agricole) a partagé l'expérience d'ARO assurance dans les instruments de gestion agricoles, à savoir :

- **L'assurance climatique** dont le projet pilote a été implémenté en partenariat avec la GIZ, et qui a connu en moyenne 150 producteurs d'arachides ayant payé une prime allant de 50 000 à 100 000 Ariary, dépendamment de la surface assurée. Dans le cadre de ce projet, ARO assurance a payé environ 13 000 000 Ariary d'indemnisation pour les 150 producteurs, à la fin de la saison (60 jours) après vérification des indices pluviométriques ;
- **L'assurance indicielle sur le rendement moyen**, réalisée avec le PAM et qui a couvert 3500 producteurs pour le 1^{er} pilote, et 5500 producteurs pour le 2^{ème} pilote. A la fin des saisons (pluvieuse et sèche, soit après 12 mois), ARO assurance a payé au moins 1,3 milliard d'indemnisation pour le 1^{er} pilote et 32 millions pour le 2^{ème} pilote.



L'atelier de partage des connaissances et d'apprentissage sur les risques agricoles s'est clôturée par une séance récapitulative sous forme de quizz en ligne, organisé avec 6 groupes de travail pour évaluer les connaissances acquises par les participants.



II. Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'étude d'évaluation des risques agricoles – approche chaîne de valeur

Le 5 mai 2023, la PARM a présenté et discuté les résultats préliminaires de l'étude d'évaluation des risques par chaîne de valeur (EER), lors d'un atelier technique qui a suivi l'atelier de partage des connaissances sur les risques agricoles tenu à l'hôtel Colbert à Antananarivo, qui a réuni le comité technique mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE). L'étude s'est basée sur une évaluation holistique des risques agricoles avec une approche chaîne de valeur axée sur le **maïs** et l'**arachide**, respectivement comme commodités vivrière et d'exportation. L'EER visait à identifier et hiérarchiser les principaux risques affectant les deux chaînes de valeur en utilisant des techniques quantitatives et qualitatives.

L'atelier a réuni 31 membres du comité technique dont 19 femmes (61%) et a engendré des échanges très fructueux sur les résultats et la méthodologie de l'étude.



II.1. Objectifs

L'atelier avait comme objectifs de :

- présenter les résultats préliminaires de l'EER aux membres du comité technique interministériel ;
- collecter les contributions des membres du comité technique interministériel pour leur intégration dans l'EER ;
- obtenir la validation des résultats préliminaires de l'EER par le Gouvernement de Madagascar.

II.2. Résultats

Les résultats de l'atelier tels que définis dans les termes de référence ont été atteints à savoir :

- Les résultats préliminaires de l'EER ont été présentés aux membres du comité technique interministériel ;
- Les contributions des membres du comité technique ont été récoltées pour leur intégration dans l'EER ;
- La validation de la méthodologie et des résultats préliminaires de l'EER par le Gouvernement de Madagascar à travers le comité technique interministériel.

II.3. Déroulement de l'atelier

L'atelier a été ouvert par le mot de circonstance du Directeur Pays du FIDA, M. Olinga Biwole Joseph Rostand et du point focal de la PARM au MINAE, Mme Adeline Razoeliasoa qui ont rappelé le rôle du comité technique et l'importance de l'EER pour le pays. Leurs discours ont été suivis par la présentation par la firme Nitidae qui a réalisé l'étude, des résultats de l'EER et de la méthodologie utilisée.

Après la présentation de l'EER, trois groupes ont été formés pour apporter leurs contributions au contenu de l'étude.

(i) Présentation de l'étude

Pierre Ricau, Chef de mission de la firme Nitidae, a présenté les résultats de l'EER ainsi que la méthodologie utilisée.

Sur la base des résultats préliminaires de l'EER, les principaux risques identifiés pour les deux chaînes de valeur sont : les **risques météorologiques**, les **ravageurs**, les **risques de santé** et les **risques de marché**. Les acteurs les plus exposés à ces risques sont les petits producteurs, les femmes, les jeunes et les migrants/déplacés internes. Les transformateurs sont les deuxièmes acteurs les plus exposés aux risques. Ces derniers sont principalement exposés aux **risques de stocks** (récoltes courtes), à la **volatilité des prix**, aux **risques sécuritaires** et **macroéconomiques**.

• Hiérarchisation des risques

a) Au niveau des producteurs

Producteurs maïs					Producteurs arachide						
	Intensité	Fréquence	Amplitude	Vulnérabilité	Total		Intensité	Fréquence	Amplitude	Vulnérabilité	Total
Cumuls pluviométriques insuffisants	5	5	3	5	18	Cumuls pluviométriques insuffisants	4	4	3	5	16
Saison pluvieuse courte	5	4	3	5	17	Saison pluvieuse courte	5	4	3	5	17
Déficit hydrique en milieu de cycle	4	5	5	4	18	Déficit hydrique en cours de cycle	4	5	5	4	18
Inondations	3	2	3	4	12	Inondations	5	2	3	4	14
Invasion de chenilles légionnaires	4	5	5	4	18	Invasions acridiennes	4	4	4	4	16
Invasions acridiennes	4	4	4	4	16	Attaques de maladie ou de ravageur	4	3	3	5	15
Autres attaques maladie ou ravageur	2	1	1	5	9	Baisse des prix de vente	3	3	4	3	13
Baisse des prix de vente	2	1	2	3	8	Hausse du coût des intrants	1	3	1	1	6
Hausse du coût des intrants	1	3	2	1	7	Accident de la vie ou maladie	5	1	5	5	16
Accident de la vie ou maladie	5	1	5	5	16	Total exposition aux risques					131
Total exposition aux risques					139						

b) Au niveau des transformateurs

Transformateurs de maïs					Transformateurs d'arachide						
	Intensité	Fréquence	Amplitude	Vulnérabilité	Total		Intensité	Fréquence	Amplitude	Vulnérabilité	Total
Mauvaises récoltes	4	2	3	4	13	Mauvaises récoltes	4	2	3	4	13
Hausse des prix	3	2	3	3	11	Hausse des prix	2	2	3	2	9
Baisses de prix	4	2	3	3	12	Baisses de prix	3	2	3	3	11
Chocs macroéconomiques	4	1	5	4	14	Chocs macroéconomiques	3	1	5	2	11
Racket ou saisie de stocks	3	1	5	2	11	Racket ou saisie de stocks	3	1	5	2	11
Vol de stock	4	1	5	4	14	Vol de stock	4	1	5	4	14
Incendi magasin	5	1	5	5	16	Incendi magasin	5	1	5	5	16
Accident ou maladie personne clé	4	1	5	4	14	Accident ou maladie personne clé	4	1	5	4	14
Total exposition aux risques					105	Total exposition aux risques					99

c) Au niveau des commerçants

Commerçants de maïs					Commerçants d'arachide						
	Intensité	Fréquence	Amplitude	Vulnérabilité	Total		Intensité	Fréquence	Amplitude	Vulnérabilité	Total
Mauvaises récoltes	3	2	3	2	10	Mauvaises récoltes	3	2	3	2	10
Accidents et braquages	3	2	5	2	12	Accidents et braquages	3	2	5	2	12
Racket ou saisie de stocks	3	1	5	2	11	Racket ou saisie de stocks	3	1	5	2	11
Baisses de prix après achat	3	2	5	2	12	Baisses de prix après achat	5	3	5	3	16
Vol de stock	4	1	5	4	14	Vol de stock	4	1	5	4	14
Incendi magasin	5	1	5	5	16	Incendi magasin	5	1	5	5	16
Accident de la vie ou maladie	3	1	5	2	11	Accident de la vie ou maladie	3	1	5	2	11
Total exposition aux risques					86	Total exposition aux risques					90

(ii) Travaux d'atelier

La production des ateliers a permis de répondre aux membres du comité technique de fournir des contributions et des conseils techniques pour consolider le contenu de l'étude.

À l'issue des travaux d'atelier, les différents groupes ont proposé de prioriser, pour les deux filières, les risques suivants :

- Au niveau de des producteurs
 - **Risques météorologiques**
 - **Ravageurs (chenilles légionnaires)**
 - **Risques de santé**
- Au niveau de transformateurs
 - **Volatilité de prix**
 - **Incendie de magasin**
 - **Risques sécuritaires (vol des stocks)**
 - **Risques de stocks (mauvaises récoltes)**

- Au niveau de commerçants
- **Volatilité de prix**
- **Incendie de magasin**
- **Risques sécuritaires (vol des stocks, braquages)**
- **Risques de stocks (mauvaises récoltes)**

Conclusions et Recommandations

Les deux ateliers ont atteint leurs objectifs, garantissant l'engagement des parties prenantes dans le processus PARM, et la pré-validation des résultats préliminaires de l'EER par le Gouvernement malgache après les contributions et recommandations du comité technique interministériel.

À l'issue de l'atelier technique, les membres du comité interministériel ont proposé des outils/instruments ci-dessous pour la gestion des risques priorités.

Recommandations :

- Semences adaptées au changement climatique
- Réhabilitation des infrastructures hydroagricoles
- Multiplication des boutiques d'intrants, centre de multiplication des semences dans les bassins de production et magasins de stockage
- Coordination multisectorielle et transversale
- Mise en place de la plateforme « Maïs et Arachide »
- Renforcement de contrôle-qualité/norme sur les produits transformés
- Renforcement des capacités sur les bonnes pratiques agricoles
- Renforcement des systèmes d'information
- Renforcement de la sécurité publique en impliquant les Forces de l'ordre
- Implication des départements en charge du foncier et de la population pour une inclusion des femmes et des jeunes
- Promotion des échanges fréquents d'informations entre les autres acteurs





Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme
pour la Gestion
des Risque Agricoles**

Secrétariat PARM

**Fonds international
de développement agricole (FIDA)**
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 parm@ifad.org

 www.parm.org